BRÈVES - AFRIQUE DE L'EST ET OCÉAN INDIEN DU 27 NOVEMBRE AU 3 DECEMBRE 2019

FAITS SAILLANTS

- Ethiopie: Lancement de l'appel d'offres pour la privatisation de six sucreries en 2020
- Kenya : Conclusion de la mission FMI de novembre
- Madagascar : Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances initiale 2020
- Ouganda: Publication par le gouvernement des entreprises fraudeuses dans la presse
- Soudan : Loi sur le « démantèlement de l'ancien régime »
- Tanzanie: Prêt de TDB d'un 1 Md USD à la Tanzanie pour des projets d'infrastructures

BRÈVES PAYS

ETHIOPIE

- Lancement de l'appel d'offres pour la privatisation de six sucreries en 2020. Dans le cadre du processus de privatisation de treize sucreries, le gouvernement éthiopien a annoncé son intention de lancer l'appel d'offres de la première phase (six sucreries) au premier trimestre 2020. Alors que l'ex-gestionnaire public METEC, qui fait l'objet d'une enquête pour détournement de fonds, avait capté plus de 90 % des financements (3,5 Mds USD) liés à la construction de dix sucreries, aucun des projets n'a été finalisé. De ce fait, un appel à manifestation d'intérêt pour la reprise des sucreries par des opérateurs privés a été lancé en avril 2019. Ethio-Sugar Manufacturing Industry (Éthiopie), Dangote (Nigeria) et Coca-Cola (États-Unis) ont notamment exprimé leur intérêt. Une nouvelle loi visant à réguler le secteur sucrier est en cours d'élaboration.
- Soutien financier de 352,5 MEUR du gouvernement allemand pour la mise en œuvre de la stratégie « Homegrown Economic Reform ». Le 2 décembre 2019, le ministre allemand de la Coopération économique et le ministre éthiopien des Finances ont signé une lettre d'intention concernant l'octroi de 352,5 MEUR à l'Éthiopie afin de soutenir les réformes économiques en cours. Ce montant, qui sera décaissé dans les prochains mois, vise plus particulièrement à (i) contribuer, à hauteur de 110 MEUR, au programme d'appui au développement (DPO) 2018-2021 initié par la Banque mondiale (qui se concentre notamment sur l'amélioration du climat des affaires : fiscalité, investissement), (ii) coopérer dans la formation professionnelle et le développement du secteur privé, (iii) soutenir le renforcement des chaînes de valeur agricoles.

KENYA

■ Conclusions de la mission du FMI de novembre. La précédente mission de décembre 2018 n'avait pu aboutir à la conclusion d'un programme, notamment à cause de la loi d'encadrement des taux d'intérêts. Cette mission relance les discussions sur l'adoption d'un SBA pour une prochaine mission début 2020. Le Fonds encourage le gouvernement kenyan à poursuivre l'objectif de réduction du déficit en adoptant une consolidation budgétaire favorable à la croissance. Concernant les prévisions macroéconomiques, la croissance de 5,6 % au S1 2019 devrait s'accélérer au S2 et en 2020. L'inflation s'établie à 5,0 % en octobre 2019 (g.a), dans la fourchette du mandat de la CBK. Le crédit au secteur privé progresse de 6,6 % en octobre 2019 (g.a), devrait accélérer suite à la levée en novembre 2019 de la loi sur l'encadrement des taux d'intérêt et la mise en œuvre de financements innovants pour les PME.

MADAGASCAR

■ Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances initiale 2020. Conformément au Plan Emergence de Madagascar (PEM), ce projet de loi a pour priorité les infrastructures routières, l'habitat, l'électricité, l'eau et la sécurité. Le gouvernement prévoit une croissance du PIB de 5,5 % en 2020, après 4,8 % en 2019 selon le FMI. Le taux d'inflation augmenterait en 2020 à 7,2 % (+0,5 point) tandis que le taux de prélèvements obligatoires s'élèverait à 11,5 % du PIB contre 12,3 % estimés par le FMI lors de sa 6ème revue du programme FEC. Le Sénat dispose de 15 jours pour adopter le texte avant contrôle de constitutionnalité.

OUGANDA

■ Publication par le gouvernement des entreprises fraudeuses dans la presse. L'Uganda Revenue Authority (URA) a publié sur plusieurs plateformes médiatiques une liste de 1 000 entreprises redevables fiscalement et les a

Service Économique Régional de Nairobi, Services Économiques d'Addis-Abeba, de Tananarive, de Dar Es Salam, de Kampala, de Khartoum et Ambassade de France au Rwanda

exhortées de régler leurs dettes sous 2 semaines avant d'avoir recours à la voie judiciaire. En juin, une « liste de la honte » regroupant les contribuables — entreprises, associations, particuliers — redevables fiscalement avait déjà été diffusée. Ces listes publiques s'inscrivent dans la stratégie poursuivie par le gouvernement pour accroître les recettes fiscales. L'URA cherche désormais à taxer les entreprises du secteur digital, citant *Jumia*, les GAFA ou encore les sites d'achats en ligne. Le gouvernement poursuit un objectif d'accroissement des ressources domestiques ambitieux (+0,5 pt de PIB par an sur 5 ans) qu'il aurait atteint cette année (15,5 % en 2019, après 14,8 % en 2018).

SOUDAN

- Loi sur le « démantèlement de l'ancien régime » Les autorités soudanaises ont promulgué jeudi dernier, après plus de 14 heures de délibération, une loi autorisant le gouvernement à dissoudre le Parti du Congrès National (PCN), ancien parti au pouvoir, ainsi que toutes ses organisations satellites. Cette loi permet de confisquer les biens du parti et interdit aux responsables du parti toute activité politique pour les dix prochaines années. De plus, elle met fin au contrat de toute personne travaillant dans les institutions gouvernementales et ayant été mis en place par le Front National Islamique. Cette loi a été approuvée par les deux Conseils des ministres et de Souveraineté, en l'absence d'un parlement. Une commission, regroupant 12 personnes émanant de différents ministères régaliens et dont 5 sont nommés directement par le Premier ministre, sera chargée de l'application de cette loi.
- Fin des activités de la Compagnie Soudanaise des ressources minières. Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Adil Ali Ibrahim, a mis fin aux activités de la Compagnie Soudanaise des ressources minières, qui régulait, attribuait et contrôlait les concessions minières. Les activités de cet organisme ont été transférées à la Compagnie en charge de la recherche géologique. Par ailleurs, après le ministre des Finances, le ministre de l'Energie et des Mines, s'est également prononcé en faveur de la levée du monopole d'achat et d'exportation d'or de la Banque Centrale. Selon lui, cet achat doit se faire au travers d'une bourse, qui déterminerait le prix de l'once en fonction des cours internationaux. Pour rappel, dans l'attente de nouvelles procédures d'exportation, les exportations officielles d'or qui représentent environ 20 % de la production totale, sont toujours bloquées.

TANZANIE

- Prêt de TDB d'un 1 Md USD à la Tanzanie pour des projets d'infrastructures. Le ministre des Finances et de la Planification tanzanienne, Dr Philippe Mpango, a déclaré que la Banque de commerce et de développement (TDB) a accordé un prêt à taux réduit de 1 Md USD au pays et est en train de finaliser les procédures pour le déblocage de 300 MUSD supplémentaires pour la mise en œuvre de divers projets de développement. Ce financement s'inscrit dans la stratégie du pays de tirer parti de son long littoral et de moderniser ses chemins de fer et ses routes pour augmenter ses échanges commerciaux avec les pays de la région. Au total, la Tanzanie souhaite dépenser 14,2 Mds USD sur les cinq prochaines années pour la construction d'un réseau de chemin de fer à voie normale (SGR) de 2 561 km reliant le principal port, Dar es Salaam avec l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et le Congo.
- Investissement record pour un projet d'usine de fertilisants. Le gouvernement tanzanien a annoncé que le projet d'installation d'une usine de fertilisant, évaluée à 1,9 Mds USD à Masoko, dans la région de Lindi près de Mbeya (sud-ouest) entre dans une phase cruciale. Enregistrée sous le nom de *Tanzania Mbolea Petrochemicals Company* (TAMCO), la société en charge du projet est une joint-venture entre la compagnie pétrolière nationale (TPDC), la société *Haldor Topsoe* (Danemark), la société *Fauji* (Pakistan) et l'entreprise *Ferrostaal* (Allemagne). La construction de l'usine devrait commencer en 2021 et durer trois ans. L'usine doit employer plus 500 personnes et fournir 1,3 million de tonnes de produits finis par an. 70 % de la production de l'usine est destinée à l'export. Pour rappel, la Tanzanie importe actuellement 420 000 tonnes de produits fertilisants par an.